



# PRISES DE POSITION

---

DES RECOMMANDATIONS  
PAR ET POUR LA POPULATION  
FRANCO-ONTARIENNE

**2019**

AVRIL 2019

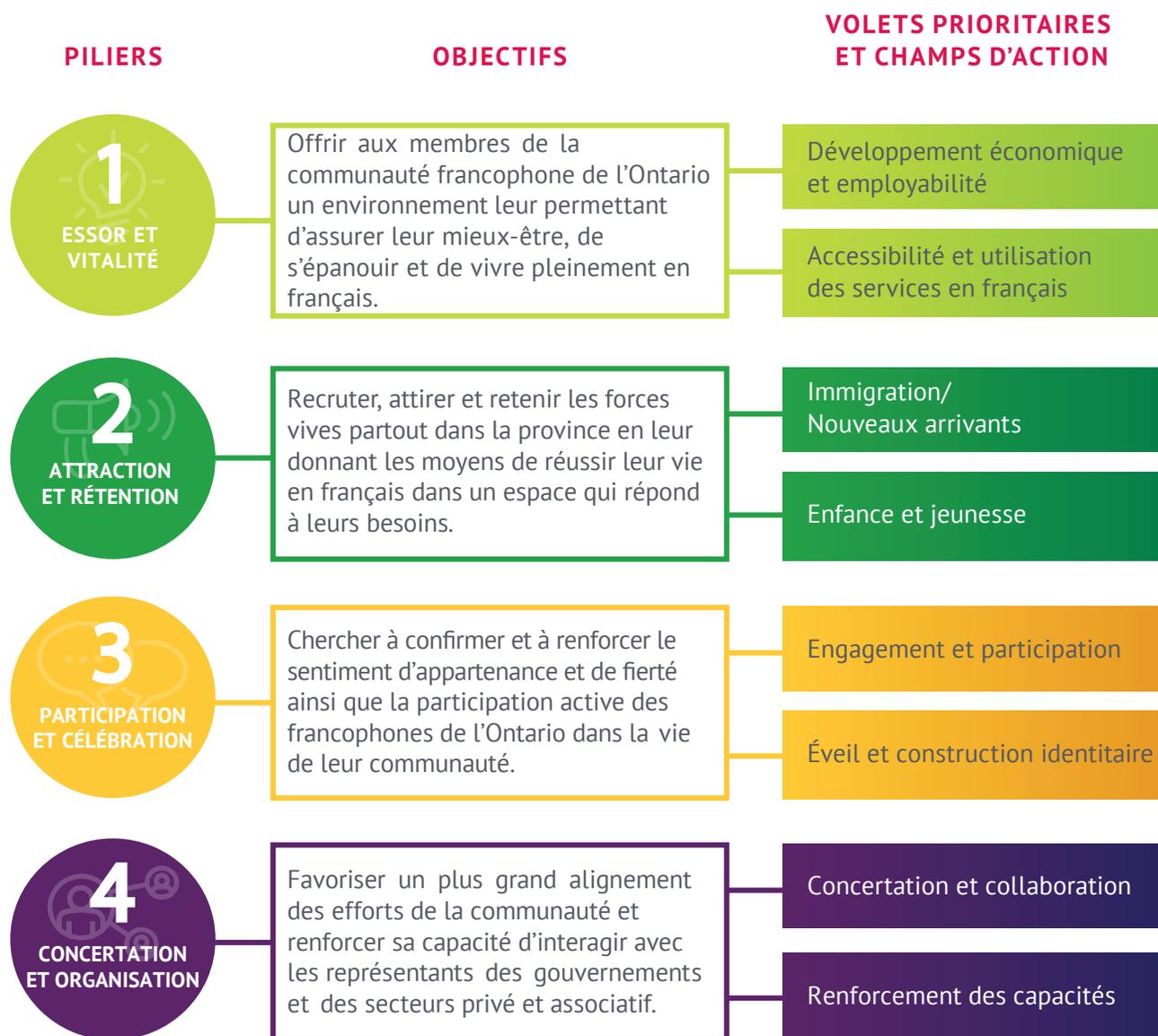




## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>SANTÉ</b>	<b>6</b>
<b>ÉDUCATION</b>	<b>8</b>
<b>ÉCONOMIE</b>	<b>10</b>
<b>COMMUNICATION</b>	<b>11</b>
<b>IMMIGRATION</b>	<b>12</b>
<b>DROITS LINGUISTIQUES</b>	<b>14</b>
<b>ARTS ET CULTURE</b>	<b>15</b>

**VISION 2025** : Épanouie, créative, solidaire et engagée, la communauté francophone de l'Ontario jouit d'une croissance soutenue, vit fièrement sa langue et sa culture, et bénéficie pleinement de la richesse de sa diversité partout dans la province. Accueillante et ouverte, notre communauté contribue à la vitalité de l'Ontario, province bilingue, et se développe sereinement dans un milieu où le fait de pouvoir vivre et socialiser en français est devenu une norme - et non une revendication. Elle contribue également, en tant que leader reconnu, au rayonnement de la francophonie canadienne et internationale.





## MOT DU PRÉSIDENT

### Pour une communauté franco-ontarienne prospère et épanouie

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) est l'organisme rassembleur et la voix politique des 744 000 Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens. Nous avons la vision d'un Ontario français uni dans sa diversité, solidaire dans ses actions et engagé collectivement afin d'assurer son mieux-être.

En tant que communauté linguistique de langue officielle évoluant en situation minoritaire, les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens souhaitent s'épanouir et avoir accès à des services en français de même qualité que ceux offerts en anglais à la majorité anglophone. Beaucoup de travail reste à faire afin d'y arriver. L'AFO a donc développé des Prises de position selon les dossiers prioritaires identifiés par la communauté pour assurer sa vitalité.

L'AFO étant un organisme développant ses politiques du bas vers le haut, les recommandations que vous pourrez y lire proviennent de la base. Elles ont été adoptées lors de nos assemblées générales annuelles, par résolutions de notre conseil d'administration ou par demandes de nos membres.

Ainsi, vous trouverez dans ce document des propositions au sujet de la santé, de l'éducation, de l'économie, des communications, de l'immigration, des droits linguistiques et des arts et culture. En portant une attention particulière à ces priorités, vous contribuerez au bien-être de la population franco-ontarienne et francophile, qui participent au développement économique et social de notre province et de notre pays, et ce, depuis sa fondation.

En souhaitant que les Prises de position alimentent votre réflexion sur les enjeux de la communauté franco-ontarienne, la plus grande communauté francophone hors Québec au Canada, je vous prie d'agréer mes sentiments les meilleurs.

### Le Président

A handwritten signature in black ink, reading "Carol Jolin". The signature is fluid and cursive.

Carol Jolin



## SANTÉ

*Les recommandations faites par l'AFO et les acteurs-clés en santé de la francophonie ontarienne ne sont pas faites par « simple » revendication identitaire. De façon plus fondamentale, ces demandes s'attaquent à l'impact direct que les variables « barrière linguistique » et « fait minoritaire » ont sur la performance globale du système de santé. C'est surtout une question de qualité des soins, de sécurité et d'efficience.*

Si vous souhaitez en savoir plus sur les recommandations de l'AFO en matière de santé, nous vous suggérons de consulter le Livre blanc sur la santé en français en Ontario: un plan santé pour les gens francophones. Pour en obtenir une copie papier, prière d'envoyer un courriel à [bmichaud@monassemblee.ca](mailto:bmichaud@monassemblee.ca).

### 1

#### POUR DES ENTITÉS FORTES DANS UN SYSTÈME DE SANTÉ FORT

Les entités de planification de services de santé en français (entités) ont fait leurs preuves depuis leur création, en 2010. Alors que le système de santé est en mutation, le gouvernement de l'Ontario a l'opportunité de maximiser leur potentiel.

- **Que le gouvernement de l'Ontario, dans la réforme structurelle du système de santé qu'il propose, maintienne l'objectif d'améliorer l'accès aux services de santé en français en préservant la gouvernance communautaire des entités de planification de services de santé en français, tout en leur octroyant un mandat clair et des ressources additionnelles.**

### 2

#### SANTÉ MENTALE, SOINS À DOMICILE ET PRIMAIRES: TROIS CHAMPS IMPORTANTS

Les francophones requièrent une approche de planification adaptée à leurs besoins. Un système de santé de qualité, sécuritaire et efficient ne pourra pas voir le jour si les besoins concrets d'une partie importante de sa population ne sont pas compris et pris en compte dans l'offre globale de services.

- **Que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée développe une stratégie et un plan d'action pour les francophones et octroie le financement nécessaire pour la santé mentale ainsi que les soins à domicile et primaires. Ces stratégies doivent être adaptées au niveau local en collaboration avec les entités.**

### 3

## POUR DES INFRASTRUCTURES RÉPONDANT AUX BESOINS DES FRANCOPHONES

L'une des meilleures façons de bien desservir la clientèle francophone est la mise sur pied d'infrastructures où le ou la patient.e sait qu'il pourra se faire servir en français. On peut citer en exemple les hôpitaux Montfort et de Hawkesbury et les centres de santé communautaires francophones et bilingues. Pour les régions où les francophones sont peu nombreux ou ayant de la difficulté à recruter du personnel s'exprimant aisément en français, il serait intéressant que le gouvernement, en cette ère numérique, exploite davantage la télésanté.

- Que le gouvernement de l'Ontario appuie et finance la création de modèles de soins intégrés et novateurs en français, tels que des carrefours multiservices et des centres de santé communautaire, ainsi que des modèles de livraison de services novateurs, tels la télésanté.





# ÉDUCATION

*Un continuum d'éducation en français, par et pour les francophones, de la petite enfance au postsecondaire est essentiel pour contrer l'assimilation de la communauté franco-ontarienne et assurer son épanouissement.*

1

## POUR LA GOUVERNANCE PAR ET POUR LES FRANCOPHONES AU NIVEAU UNIVERSITAIRE

Les francophones ont fait preuve au cours des dernières décennies de leur capacité à gérer leur réseau d'écoles primaires et secondaires. Gérant leurs institutions éducatives de la petite enfance au collégial, les francophones n'ont toujours pas d'université de langue française gérée par et pour eux. Le manque important de programmation universitaire en français dans la région de Toronto est l'occasion parfaite pour construire la première université de langue française gérée par et pour les francophones.

- **Que le ministère de la Formation, des Collèges et Universités favorise la mise sur pied d'une université autonome de langue française avec un mandat provincial et une gouvernance par et pour les francophones.**



## 2

### POUR UNE AIDE AUX ÉTUDIANT.E.S VIVANT EN RÉGION ÉLOIGNÉE

La bourse pour étudier en français du gouvernement de l'Ontario a été abolie en 2012. Cette coupure, qui n'a pourtant pas eu d'impact sur les finances publiques de la province, contribue à freiner l'accessibilité aux études postsecondaires en français. Les jeunes francophones, surtout celles et ceux vivant en région éloignée, doivent souvent déménager pour poursuivre leurs études postsecondaires en français.

- **Que le ministère de la Formation, des Collèges et Universités mette en place un programme de bourses incitatif pour les francophones de l'Ontario vivant en région éloignée afin de les encourager à poursuivre leurs études postsecondaires en français..**

## 3

### POUR APPUYER LES FRANCOPHONES AVEC UN PROBLÈME DE LECTURE À INTÉGRER LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'analphabétisme, l'éducation et la formation aux adultes sont des freins majeurs à la communauté franco-ontarienne pour atteindre son plein potentiel en matière d'emploi. Près d'un francophone sur deux est touché par une difficulté en littératie et 78% des adultes francophones de la province ont des défis en matière de littératie numérique. Il faut donner les outils à ces gens afin qu'ils puissent maximiser leur potentiel dans le marché de l'emploi actuel.

- **Que le gouvernement de l'Ontario appuie le positionnement des partenaires en éducation et en formation, soit les centres d'alphabétisation, les douze conseils scolaires de langue française ainsi que les deux collèges francophones La Cité et Boréal, qui sont engagés dans la mise en oeuvre de la Stratégie provinciale d'éducation aux adultes francophones.**





# ÉCONOMIE

*Avec 1,5 million de personnes parlant le français en Ontario, notre province a le bassin francophone nécessaire pour développer son économie et percer de nouveaux marchés. Après la proximité géographique, la langue est le deuxième facteur stimulant les échanges économiques et le français est désormais la troisième langue des affaires dans le monde! Selon une étude du Conference Board du Canada parrainée par l'AFO, il y a moyen de faire mieux en matière d'échanges économiques avec les pays francophones.*

## 1 POUR UNE FRANCOPHONIE QUI PARTICIPE À L'ÉCONOMIE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

La présence du français rapporte à l'économie ontarienne 1,4 milliard de dollars en importations et un faible 58 millions de dollars en exportations. Près de 83 % de notre commerce international se fait avec les États-Unis, ce qui fait que notre économie est peu diversifiée. Le quotient d'échanges avec les états membres de l'Organisation internationale de La Francophonie (OIF), auquel l'Ontario est membre observateur, est au négatif. Nous pouvons faire mieux. Nous devons faire mieux. Les francophones veulent bâtir l'Ontario d'aujourd'hui et de demain, comme ils l'ont fait dans le passé.

- **Que le gouvernement de l'Ontario affecte deux ressources à temps plein pour travailler sur les dossiers de l'Organisation internationale de la francophonie en vue de renforcer les liens économiques avec les pays francophones et créer des partenariats afin de hausser le nombre d'immigrants francophones en Ontario.**

## 2 POUR UNE FRANCOPHONIE QUI PARTICIPE À L'ÉCONOMIE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Les Franco-Ontariens sont présents dans toutes les sphères de l'économie en Ontario. Le gouvernement ne crée pas d'emplois, mais il a le devoir de participer à la création de conditions propices aux affaires. L'Ontario est ouvert aux affaires, aidons nos entreprises à se faire connaître et à prospérer.

- **Que le ministère du Développement économique, de la Création d'emploi et du Commerce propose des initiatives stimulant les entreprises sociales, privées et coopératives et l'entrepreneuriat franco-ontarien, tant au niveau local, régional, provincial qu'international.**





# COMMUNICATIONS

*Les médias de l'Ontario français ont beaucoup souffert de la baisse importante des revenus publicitaires provenant des gouvernements. L'arrivée des médias sociaux et d'Internet force les médias à s'adapter. Les fermetures de médias se multiplient. Cette industrie a besoin de soutien pour survivre. Nos médias font partie du tissu social de notre communauté.*

Si vous souhaitez en savoir plus sur les recommandations de l'AFO en matière de médias, nous vous suggérons de consulter le Livre blanc sur les médias francophones en Ontario. Pour en obtenir une copie papier, prière d'envoyer un courriel à [bmichaud@monassemblee.ca](mailto:bmichaud@monassemblee.ca).

1

## POUR DES PUBLICITÉS GOUVERNEMENTALES EN FRANÇAIS

En affichant leurs publicités en français dans les médias franco-ontariens, le gouvernement de l'Ontario peut faire d'une pierre deux coups: faire connaître ses programmes et services aux francophones tout en aidant nos médias!

- **Que le gouvernement de l'Ontario mette sur pied un programme de financement pour les médias franco-ontariens provenant de l'enveloppe publicitaire gérée par la Commission de révision de la publicité (ARB), à l'image du programme existant pour les médias ethniques, et représentatifs du poids démographique de la communauté francophone en Ontario (5 %).**

2

## SOUTIEN ET APPUI AUPRÈS DES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES FRANCOPHONES DE L'ONTARIO

En appuyant financièrement les médias communautaires franco-ontariens, les gouvernements du Canada et de l'Ontario contribuent au développement de la communauté francophone de la province.

3

## CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE DES MÉDIAS DE LANGUE FRANÇAISE EN ONTARIO

Qui consomme nos médias? Combien sont-ils? Combien de gens les consultent? Il est important pour tout média de savoir qui est sa clientèle réelle et dans quelle mesure elle consomme son produit. Les mesures d'auditoire indépendantes ne sont pas faites pour établir ni pour mesurer adéquatement ces questions dans un milieu minoritaire. Nos médias ont besoin de ces réponses.

- **Que le gouvernement du Canada finance la création d'un Observatoire neutre, composé d'un conseil d'administration et d'une équipe restreinte, aux fins de monitoring d'auditoire de lectorat et de suivi au rétablissement des publicités gouvernementales.**



# IMMIGRATION

*En 2003, le gouvernement du Canada se fixait une cible ambitieuse: accueillir d'ici 2023 4,4 % d'immigrant.e.s francophones dans les provinces bilingues et anglophones. Onze ans plus tard, le gouvernement de l'Ontario se dotait d'une cible de 5 % en matière d'immigration francophone. Depuis, les gouvernements sont malheureusement toujours loin d'avoir atteint leurs cibles. Les ressources sont encore insuffisantes pour assurer un accueil de qualité aux nouveaux arrivants qui ne savent toujours pas quels services sont accessibles en français.*

Si vous souhaitez en savoir plus sur les recommandations de l'AFO en matière d'immigration francophone, nous vous suggérons de consulter le Livre blanc sur l'immigration francophone en Ontario. Pour en obtenir une copie papier, prière d'envoyer un courriel à [bmichaud@monassemblee.ca](mailto:bmichaud@monassemblee.ca).

1

## POUR INSTAURER UN CONTINUUM DE SERVICES D'IMMIGRATION "PAR ET POUR" LES COLLECTIVITÉS FRANCOPHONES

Pour réussir à atteindre les objectifs de l'immigration francophone en Ontario, les partenaires gouvernementaux et communautaires doivent s'engager à parfaire et à harmoniser le continuum de l'immigration francophone avec une approche fondée sur l'égalité réelle des communautés de langues officielles.

- Que Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, en collaboration avec le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires, finance adéquatement une infrastructure gérée "par et pour" les collectivités francophones pour soutenir un continuum complet et efficace à l'immigrant francophone, allophone et francophile. Dans le respect de l'égalité réelle, augmenter le nombre de centres d'accueil et de fournisseurs de services d'établissements en français dans chacune des régions de l'Ontario

2

## POUR ACCROÎTRE LE NOMBRE D'IMMIGRANT.E.S FRANCOPHONES PARTOUT EN ONTARIO

L'attrait et le recrutement sont importants pour que les gouvernements atteignent leurs cibles en immigration francophone. Une étape essentielle consiste à faire connaître aux immigrant.e.s francophones potentiels qu'il y a une possibilité de vivre en français en Ontario. Cela nécessite une approche proactive et ciblée pour rejoindre les immigrant.e.s francophones potentiels dans leur pays d'origine ou de transition.

- Que le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires développe et met en oeuvre une stratégie proactive de promotion des collectivités francophones et réalise une mission annuelle, Destination Ontario francophone, en collaboration avec la communauté franco-ontarienne.

## 3

## POUR LE DÉVELOPPEMENT DE COLLECTIVITÉS ACCUEILLANTES

Pour être en mesure d'accueillir adéquatement et de retenir les immigrant.e.s francophones, les municipalités et le milieu communautaire de ces endroits doivent avoir les ressources nécessaires pour offrir des services à cette clientèle.

- Que Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, instaure et finance adéquatement l'initiative de développement de collectivités accueillantes dans une approche intergouvernementale, interministérielle et intersectorielle.





# DROITS LINGUISTIQUES

*Sans les droits linguistiques, les communautés de langue en situation minoritaire ne seraient fort possiblement qu'un vestige du passé. "Une langue qui n'évolue pas meurt", dit l'adage. Il en est de même pour les droits linguistiques. Ils doivent évoluer au même rythme que la société.*

## 1 POUR DES LÉGISLATIONS DIGNES DU XXIE SIÈCLE

Deux lois sont centrales à la communauté franco-ontarienne: la Loi sur les langues officielles et la Loi sur les services en français. La première a été modernisée pour la dernière fois en 1989, la seconde a été mise en oeuvre lors de la même année et n'a pas été modernisée depuis. Les lois parlent de télécopieurs. Nous aimerions également qu'elles parlent de réseaux sociaux!

- **Que le gouvernement de l'Ontario procède à une refonte de la Loi sur les services en français dans les plus brefs délais en partenariat avec la communauté franco-ontarienne et y priorise les enjeux adoptés par la communauté franco-ontarienne lors du congrès 2017 de l'AFO.**
- **Que le gouvernement du Canada procède à une modernisation de la Loi sur les langues officielles en s'inspirant du projet de loi proposé par la Fédération des communautés francophones et acadiennes.**

## 2 PARCE QUE L'ONTARIO MÉRITE SA JUSTE PART

En Ontario, les groupes communautaires reçoivent 22 % des subventions découlant du Plan d'action aux langues officielles, alors que les Franco-Ontariens représentent près de 55 % des francophones hors-Québec. Pour les services en français, le gouvernement du Canada transfère 2,78\$ pour chaque francophone, alors que la moyenne nationale se situe à environ 10,21 \$. S'il est normal que l'Ontario ne reçoive pas les mêmes montants per capita que les autres provinces, l'AFO est d'avis qu'un rattrapage est nécessaire. Le salaire moyen, la construction d'infrastructures et le coût de la vie sont plus grands en Ontario que dans les autres provinces canadiennes.

- **Que le gouvernement du Canada accorde le tiers du financement destiné aux organismes de langue française en situation minoritaire aux organismes franco-ontariens.**
- **Que le gouvernement du Canada réajuste à la hausse sa part d'investissements au gouvernement de l'Ontario destiné aux services en français.**

## 3 3 | POUR LA PRÉSERVATION DES DROITS LINGUISTIQUES

L'histoire enseigne que la préservation des droits linguistiques des Franco-Ontariens est une lutte au quotidien et non pas un acquis. Les gouvernements du Canada et de l'Ontario doivent protéger davantage les droits des Franco-Ontariens.

- **Que le gouvernement du Canada enchâsse les droits des Franco-Ontariens dans la constitution.**



## ARTS ET CULTURE

*En soutenant davantage les artistes et les organismes artistiques et culturels sur le plan financier, les gouvernements du Canada et de l'Ontario contribuent à notre économie et à l'épanouissement des arts et de la culture francophones, tout en permettant aux francophones et francophiles de partager des expériences artistiques et culturelles enrichissantes.*

Si vous souhaitez en savoir plus sur les recommandations de l'AFO en matière d'arts et culture, nous vous suggérons de consulter le Livre blanc sur les arts et la culture francophones en Ontario. Pour en obtenir une copie papier, prière d'envoyer un courriel à [bmichaud@monassemblee.ca](mailto:bmichaud@monassemblee.ca).

### 1

#### POUR DES CENTRES CULTURELS FRANCOPHONES ÉPANOUIS

Si rien n'est fait à court terme, il est fort possible que seuls trois grands centres, soit Toronto, Ottawa et Sudbury, bénéficient de la présence de centres culturels francophones. En régions, les temps sont durs, faute de financement stable et annuel.

- **Que le gouvernement de l'Ontario octroie un financement de base de 50 000 \$ à chaque centre culturel francophone en province.**

### 2

#### POUR FAIRE CONNAÎTRE NOS ARTISTES FRANCO-ONTARIENS

D'une année à l'autre, les artistes francophones du Québec et d'ailleurs au Canada entreprennent deux fois le nombre de tournées qu'effectuent ceux de l'Ontario chez les diffuseurs membres de Réseau Ontario. Le phénomène s'explique d'une part du fait que le financement public, provenant d'autres sources, favorise davantage la présence de ces artistes. De plus, le gouvernement du Canada exige que les diffuseurs de l'Ontario présentent des artistes d'au moins deux autres provinces afin d'accéder à un financement du Fonds du Canada pour la présentation des arts.

- **Que le gouvernement de l'Ontario double ses investissements en appui aux tournées ontariennes et à la circulation des artistes et des organismes artistiques de l'Ontario vers le reste du Canada, et priorise son appui aux artistes et aux organismes artistiques franco-ontariens.**
- **Que le gouvernement de l'Ontario négocie un article sur la réciprocité de la circulation artistique et culturelle à son Entente concernant la culture avec le gouvernement du Québec.**



**L'ASSEMBLÉE DE LA FRANCOPHONIE DE L'ONTARIO**

Tél. : (613) 744-6649 | Sans frais : 1-866-596-4692 | Téléc. : (613) 744-8861  
435, rue Donald, bureau 336, Ottawa (Ontario) K1K 4X5